



LIVRET D'ACCUEIL 2021 - 2022



iest

personnels

SAINT-ÉTIENNE

SOMMAIRE

I.	L'IUT de Saint-Étienne	3
	La qualité à l'IUT	4
	Sa gouvernance	4
	Ses départements	5
	Ses services communs	6
II.	Les études	6
	Le DUT, Diplôme Universitaire de Technologie	6
	Le B.U.T. Bachelor Universitaire de Technologie	6
	Les licences professionnelles	7
	CFA-UJM	7
	Les études à l'étranger	8
	La démarche écoresponsable de l'IUT	8
III.	Votre arrivée à l'IUT	10
	Se repérer à l'IUT	10
	Le service Ressources Humaines	11
	Accès aux ressources numériques (MYUJM)	11
	La messagerie UJM	12
	L'ENT (MYUJM)	13
	Claroline	13
IV.	Infos pratiques	14
	Trouver les informations sur la vie de l'IUT	14
	Les services de la reprographie	14
	Les ressources documentaires	15
	Les plus de la bibliothèque	15
	Vous souhaitez vous former ?	16
	Les départements	16
	Un problème technique ?	19
	Les déplacements professionnels	19
	Communication, Événementiels	20
V.	Santé et sécurité à l'IUT	21
	L'espace santé	21
	L'action sociale	21
	La sécurité	21
VI.	La restauration	24
VII.	Annexe – IUT de Saint-Étienne – Vos correspondants	25
VIII.	Annexe – Offres de formation IUT de Saint-Étienne au 1^{er} Septembre 2021	26

Le Mot de la Directrice



Cher(e)s collègues,

Vous rejoignez l'IUT de Saint-Étienne pour y enseigner et/ou participer aux missions de formation initiale ou continue.

Ce livret a été élaboré pour faciliter votre intégration en vous donnant les renseignements et les documents dont vous aurez besoin pour votre installation.

Ce livret d'accueil ne prétend pas être exhaustif, il est perfectible et nous comptons sur vous pour l'améliorer. Il est complété par le livret d'accueil enseignants et chargés d'enseignement de chaque département.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des personnels de l'IUT, une excellente année universitaire.

Magali CHAUDEY

Directrice de l'IUT

I. L'IUT de Saint-Étienne

Composante de l'Université Jean Monnet, l'IUT de Saint Étienne a été créé en 1967.

Depuis plus de 40 ans les IUT forment des techniciens à Bac+2 et depuis quelques années, ils proposent de nombreuses licences professionnelles au niveau Bac+3, inscrivant ainsi les IUT dans le schéma européen L.M.D.

De taille humaine, l'IUT accueille 2200 étudiants dans :

- 7 B.U.T. (bachelor universitaire de technologie) et pour cette année encore 7 DUT (diplômes universitaires de technologie)
- 17 LP (licences professionnelles)
- 2 DU (diplômes d'université)

L'IUT propose l'alternance sur l'ensemble de ses licences professionnelles (LP) et en deuxième année pour les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) en GACO et MP.

L'IUT comporte sept départements, et en termes de ressources humaines emploie environ 65 personnels administratifs et techniques (BIATSS), 130 enseignants et 450 vacataires.

La qualité à l'IUT

L'IUT est certifié QUAL'IUT, référentiel d'engagements de service des IUT Ain Rhône Loire (IUT ARL).

Certifié ISO 9001 de 2001 à 2020 pour ses activités de « Conception et réalisation de prestations de formation continue et par alternance » l'IUT de Saint Étienne a toujours eu la volonté d'améliorer la satisfaction des parties prenantes : personnes en formation, entreprises partenaires, personnels de l'IUT, intervenants extérieurs, partenaires institutionnels, partenaires financiers, etc. ainsi que son fonctionnement en interne et ses relations clients et fournisseurs. Actuellement, un référencement sur la norme «NF Service - Formation» est en préparation.

La démarche d'amélioration continue s'appuie donc sur l'implication de tous les personnels afin de remplir les objectifs de la charte qualité, à savoir :

- **Adaptation** de l'offre de formation aux besoins de l'environnement économique
- Maintien de **l'image** et de **l'attractivité**

- **Réactivité et efficacité** commerciales
- **Satisfaction des clients externes** : étudiants, stagiaires formation continue, entreprises et partenaires institutionnels
- **Satisfaction des clients internes** : personnels, administratifs et enseignants

Vous trouverez les documents qualité sur l'intranet qualité de l'IUT <<https://www.iut.univ-st-etienne.fr/intranet>>.



Certifié QUAL'IUT depuis 2019, cette démarche a été menée en collaboration avec les 4 autres IUT Ain Rhône Loire (Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Roanne) sur la base d'un référentiel commun

d'engagements de service concernant le parcours de l'étudiant accrédité par l'AFNOR en 2016 (référentiel QUAL'IUT).

Vous trouverez le référentiel, ainsi que le détail des engagements à la rubrique « qualité » sur : <<https://www.iut.univ-st-etienne.fr/intranet>>.



Sa gouvernance

Administré par un Conseil présidé par un membre élu parmi les personnalités extérieures (Monsieur Laurent MARI), dont la mission est de définir la politique générale de l'établissement au sein de l'Université, l'IUT est dirigé par un.e directeur.trice élu.e (en savoir plus, consulter les statuts sur : <<http://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-de-l-iut-de-saint-etienne.html>>.

L'équipe de direction :

Directrice
Directeur Adjoint
Responsable Administrative
Responsable Service Financier et Patrimoine

Chargé de mission Communication
Chargé de mission Formation Continue et Alternance
Chargée de mission Informatique, TICE, Logistique
Chargée de mission Langues
Chargé de mission Qualité
Chargé de mission Relations Internationales
Chargée de mission Vie étudiante

Magali Chaudey
Laurent Marconnet
Mireille Forissier
Régine Bufferne

Thierry Brunel
Francis Vocanson
Celine Rivat
Muriel Fabrèges
Christophe Martin
Julien Strignano
Aude Desert

Océane Vercasson

Secrétaire de direction



Ses départements

Département GACO – *Gestion Administrative et Commerciale des Organisations*

- Cheffe de département : Martine Laurent
- Secrétaires : Sylvie Morazzani
Fabienne Yatoui

Département GB – *Génie Biologique*

- Chef de département : Sébastien Bringer
- Secrétaires : Solange Benabdeslam
Blandine Giunta

Département GEA – *Gestion des Entreprises et des Administrations*

- Chef de département : Laurent Marconnet
- Secrétaires : Béatrice Brosse
Céline Giroud

Département GEII – *Génie Électrique et Informatique Industrielle*

- Chef de département : Nicolas Gessen
- Secrétaires : Stéphanie Raberin
Fabienne Yatoui

Département GMP – *Génie Mécanique et Productique*

- Chef de département : Vincent Vêrilhac
- Secrétaires : Charlotte Ribeyron
Géraldine Montagne

Département MP – *Mesures Physiques*

- Cheffe de département : Muriel Clerc
- Secrétaires : Edmée Bacher
Blandine Giunta

Département TC – *Techniques de Commercialisation*

- Chef de département : Pascal Galonnet
- Secrétaires : Nelly Dos Santos
Amandine Mignano

Ses services communs

 Bibliothèque	Ouvert de 8h00 à 17h30 17h00 le vendredi	B_408 04 77 46 33 32
 Infirmerie – Référent handicap	Ouvert de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 sauf le jeudi après-midi	Bât H 04 77 46 34 81
 Service Formations et Entreprises (SFE)	Ouvert au public de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 sauf les mardi et jeudi après-midi	Bât A 04 77 46 33 21
 Service Informatique (SIMMAV)	Ouvert au public de 8h30 à 18h30 (17h00 le vendredi). Tickets de demande d'intervention à déposer sur MyUJM	B_425 04 77 46 37 10
 Service Communication	Ouvert de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 sauf le vendredi après-midi	Bât A 04 77 46 33 29
Service Patrimoine	Tickets de demande d'intervention à déposer sur MyUJM	Bât A 04 77 46 33 07
Pôle financier	Ouvert de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30	Bât A 04 77 46 33 07
Relations Internationales (RI)	Ouvert au public de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 sauf les mercredi matin et vendredi après-midi	Bât A 04 77 46 33 15
Service Reprographie	Fermeture le mercredi matin	Bât A 04 77 46 34 99
Service Ressources Humaines	Ouvert de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h45	Bât A 04 77 46 33 09

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) tient une permanence bureau E062 les mardi et jeudi de 12h00 à 13h30 (04 77 46 37 98). Si les conditions sanitaires le permettent, sera reconduit le cours de renforcement musculaire qui a lieu les jeudis de 12h15 à 13h15, inscrivez-vous au SUAPS et envoyez vos coordonnées à : [<iutse-convivialiut@univ-st-etienne.fr>](mailto:iutse-convivialiut@univ-st-etienne.fr)

II. Les études

Le DUT, Diplôme Universitaire de Technologie

Dernière année pour le DUT dans sa version actuelle. Le DUT continuera ensuite à être délivré à 120 ECTS dans le cadre du parcours de B.U.T.

Le B.U.T., Bachelor Universitaire de Technologie

Le B.U.T., c'est :

- Un diplôme national universitaire au grade licence (en 3 ans)
- Une formation sélective et accessible aux bacheliers généraux et technologiques
- 24 spécialités reconnues (GACO, GEA, TC, GMP, GEII, MP, GB...) avec la possibilité dorénavant de choisir un parcours dans ces spécialités dès la première année (GB) ou à partir du S3
- Une pédagogie basée sur les compétences, propice au travail en mode projet
- Un accompagnement individualisé et un environnement universitaire à taille humaine
- Un programme national visant la professionnalisation par l'acquisition de compétences reconnues et recherchées par les milieux socio-professionnels

Avec un enseignement universitaire technologique, équilibré entre enseignements universitaires et technologiques comprenant :

- des Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP) en groupes restreints (environ 13 en TP, et 26 en TD)
- des projets tutorés (travail en groupe tout au long de la formation - 600 heures de projets tutorés)
- des stages en entreprise (22 à 26 semaines de stages) qui développent l'autonomie et l'adaptabilité des étudiants au monde professionnel.

Cette relation au monde du travail est aussi assurée par l'intervention de professionnels qui garantissent la pertinence de cet enseignement, eu égard aux évolutions rapides des méthodes et des techniques.

L'implication des enseignants dans de nombreuses tâches administratives est une caractéristique des IUT qui garantit une grande réactivité de la structure tant au niveau de la pédagogie que de la gestion.

Une relation pédagogique au plus près des étudiants et des aides spécifiques garantissent un taux de réussite élevé d'environ 80 % tant pour les étudiants originaires des filières générales que pour ceux issus des filières technologiques.

Les licences professionnelles

L'IUT dispense aujourd'hui 17 licences professionnelles uniquement en alternance (contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation) dans des spécialités variées (secondaire et tertiaire) en vue de l'acquisition d'une double compétence ou une spécialisation reconnue par les professionnels.

L'alternance permet :

- la réalisation, le développement et le suivi du projet confié par l'entreprise dans le cadre d'un double tutorat : un tuteur en entreprise et un tuteur enseignant qui sont des interlocuteurs privilégiés, et qui se rencontrent lors de visites en entreprise ;
- une insertion professionnelle réussie : 74 % des diplômés de Licence Professionnelle par alternance ont un emploi à durée déterminée ou indéterminée dans les 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

CFA-UJM

L'Université a acté la mise en place de la mission « apprentissage » en tant qu'Organisme de Formation en Apprentissage en 2019.

Fort de son expérience en la matière, l'IUT de Saint-Etienne a été désigné gestionnaire de ce CFA-UJM. Depuis la rentrée 2020, 10 diplômes sont gérés en direct par l'IUT, il s'agit des :

- Licences Professionnelles AVTECH, CPI,

Codep-HR, CTMI, GHC, GPI, TECHVIMAT, DUT GACO, DUT MP pour l'IUT de Saint-Etienne¹

- Licence Professionnelle COMPTA PAYE pour l'IUT de Roanne

Votre interlocutrice privilégiée sur ce dossier – contact CFA-UJM : Marie Rouanet (Service Formations et Entreprises).

¹ Cf. liste des diplômes en ANNEXE - OFFRES DE FORMATION IUT de SAINT-ETIENNE au 1er septembre 2021

Les études à l'étranger

L'intégration des relations internationales dans un parcours universitaire permet de mieux maîtriser une langue étrangère, d'acquérir des compétences nouvelles et de s'ouvrir au monde.

Les étudiants peuvent effectuer à l'étranger :

- un stage professionnalisant,
- un échange de semestre dans le cadre du DUT,
- un DUETI (Diplôme d'Université d'Études Technologiques Internationales) de 6 mois à 1 an.

Il est possible pour nos étudiants de passer 6 mois ou une année dans une université partenaire, d'y valider 30 ou 60 crédits ECTS, et éventuellement obtenir un Bachelor, diplôme de niveau BAC+3, reconnu dans toute l'Europe.

L'IUT accueille également des étudiants de toute l'Europe, mais aussi des étudiants russes, tunisiens, chinois, thaïlandais, laotiens, vietnamiens, gabonais, sénégalais...

Chaque année :

- Environ 150 étudiants partent faire des études à l'étranger en DUETI ; une quarantaine effectue leurs stages à l'étranger (10 semaines).
- Plus de 60 étudiants étrangers sont accueillis en DUT ou en licence pro, les cours en anglais permettront à l'avenir d'augmenter cette mobilité.
- Plus de 250 étudiants présentent le TOEIC (Listening and Reading) à l'IUT de Saint-Étienne (offre réservée aux personnels et étudiants de l'UJM et certains établissements d'enseignement supérieur stéphanois).

Avec le B.U.T., les mobilités internationales sont facilitées (Semestres et stages à l'étranger ; DUETI en césure entre le B.U.T.2 et le B.U.T.3 ou après le B.U.T.3). La certification en langue anglaise devient obligatoire.

La démarche écoresponsable de l'IUT

À l'origine, des projets inter-départements dont l'objectif (2015) était de faire interagir les étudiants de plusieurs départements sur une même problématique pour leurs projets tutorés et/ou projets d'entreprises. Aujourd'hui, des projets où peuvent s'impliquer étudiants et personnels de l'IUT :

- **L'éco-pâturage** : entretien des espaces verts de l'IUT par des moutons de Soay sur la parcelle se situant au-dessus du bâtiment L depuis 2018 en partenariat avec le campus Agronova - antenne de Saint-Genest-Malifaux.
- **Le Jardin partagé** : aménagement et réalisation d'un jardin dont les produits

sont partagés entre étudiants et personnels mais aussi un endroit convivial pour se retrouver à midi ou au cours d'événements.

- **La biodiversité** : l'IUT accueille depuis mai 2019 un rucher de trois ruches, les abeilles butinent avec joie la belle nature dans notre environnement plutôt bien préservé ; les visites du rucher sont possibles accompagné par un apiculteur (demande à effectuer auprès de iut-ste@univ-st-etienne.fr). Des hôtels à insectes ont également été installés. Des nichoirs sont en attente et toute nouvelle idée est la bienvenue...

→ **La gestion des déchets** : la mise en place des équipements de tri a été réalisée en début d'année 2019/2020. Le tri des mégots mis en place en 2021 permet le recyclage de la cellulose en mobilier urbain. **Nous comptons sur l'implication de tous au quotidien!** Un petit rappel sur les principes de tri (intérieur comme extérieur) car une erreur sur le contenu des poubelles jaunes et bleu remet en question le tri effectué (Saint-Étienne Métropole ne relève pas les containers JAUNE ou BLEU s'ils contiennent d'autres déchets que ceux indiqués, ou mis dans des sacs en plastiques opaques) :

- Poubelle JAUNE : papier, emballages plastiques (type bouteilles), emballages en métal (type canette). Attention pas de gobelet ou couverts en plastique... ;
- Poubelle BLEU : papier ;
- Poubelle GRISE : tout ce qui n'est pas recyclable. Pour les personnes souhaitant trier les déchets organiques, un composteur est installé au jardin partagé (au-dessus du bâtiment E) ;
- Poubelle Gobelets Plastiques : auprès des distributeurs automatiques de boissons, ne mettre que des gobelets plastiques (tout autre élément empêche le recyclage des gobelets) ;
- Pour le VERRE : le container se trouve en face de l'arrêt de bus.
- Et n'oubliez pas les mégots dans les cendriers extérieurs, un partenariat avec la société Mé-go permet de les recycler en mobilier urbain.

→ **Le Zérophyto** : organisation de conférences, de stands, d'événements... Aide à la gestion d'actions auprès des communes.

Ces engagements, et notamment la réalisation d'une semaine de sensibilisation en novembre 2019, ont permis à l'IUT d'être récompensé en février 2020 par l'attribution du « **Trophée des Campus Responsables Francophones** » catégorie « **Implication des Étudiants** », organisé par l'association Utopies en collaboration avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

L'IUT et ses étudiants ont également initié des projets solidaires :

- Trois **distributeurs de protections périodiques** sont à votre disposition dans les sanitaires des bâtiments E (Centre de Vie), F (Niveau 2), I (Hall des amphis).
- Deux **casiers solidaires dont le principe reste 'Tu peux donner, tu donnes ; Tu as besoin, tu prends.'** sont mis en place à l'attention des étudiants sur les parkings haut (Arrière de la Cafét'U), et bas (Côté escalier administration).

Des idées et suggestions : Des boîtes à idées sont à disposition au niveau des casiers solidaires.

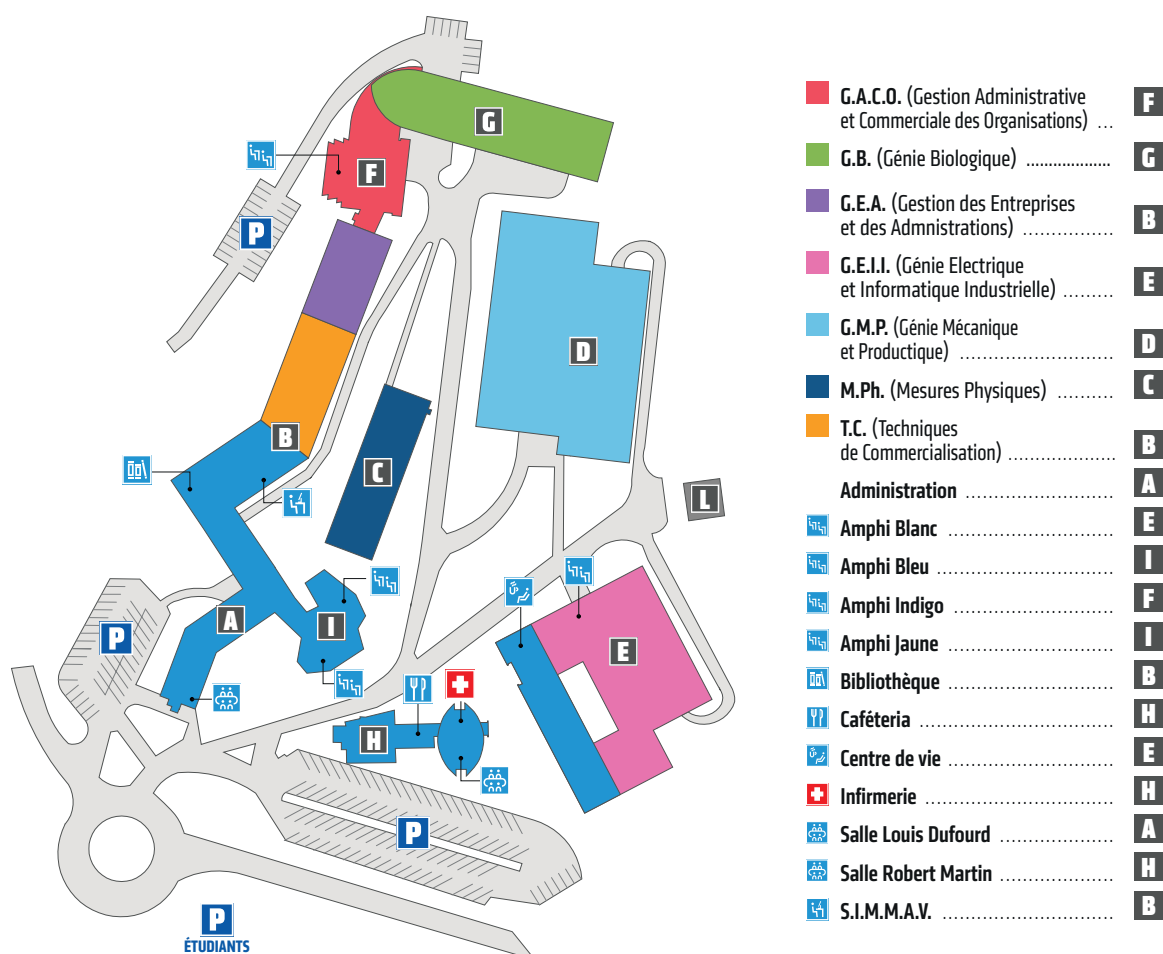
Un comité de projet a été mis en place pour une coordination des actions sur ces domaines développement durable et responsabilité sociétale ; il est composé de Séverine Allegra, Hamid Benaabella, Thierry Brunel et Mireille Forissier. Un document de présentation des actions a été réalisé, vous pouvez le trouver sur ius-sat/Pub/Doc_Direction/ECORESPONSABILITE .

Si vous êtes intéressés pour apporter une contribution à l'un ou plusieurs de ces projets (tuteur de projet tutoré, temps technique, conseils...), vous pouvez contacter le comité de projet ou écrire à iutse-devdurable@listes.univ-st-etienne.fr pour faire connaître vos idées voire rejoindre l'équipe.



III. Votre arrivée à l'IUT

Se repérer à l'IUT



L'accès aux **parkings** sur le site de l'IUT ainsi qu'aux **bâtiments** se fait à l'aide de la **carte multi-services** ou pour les vacataires avec un badge valable pour l'année universitaire qui vous sera délivré à l'accueil de l'IUT si vous devez intervenir régulièrement (La demande est à effectuer au secrétariat du département dont vous dépendez).

Il est demandé de **circuler à vitesse réduite** sur le site en raison du passage de nombreux étudiants sur les zones de circulation, de respecter les sens de circulation, les stationnements délimités et de ne pas occuper **les places réservées**.

L'IUT est ouvert de **7 h 15 à 19 h 30 hors vacances scolaires**. À titre exceptionnel, l'IUT peut rester ouvert plus tardivement à condition d'en informer la direction au moins une semaine avant et en indiquant la raison.



Le service Ressources Humaines

La signature et la gestion de votre contrat se font sur le site de l'IUT auprès des gestionnaires Carole Cizeron-Barbot (titulaires, contractuels), et Assia Cwiek (chargés d'enseignement vacataires). Le service RH se situe au niveau 1 du bâtiment administration (bât. A).

Attention, pour les vacataires, il est rappelé que tant que le contrat n'est pas validé par la Direction des Ressources Humaines de l'UJM, aucun cours ne peut avoir lieu.

N.B. : Les fiches de paie sont désormais accessibles sur le site de l'ENSAP (espace numérique sécurisé de l'agent public de l'État) tant pour les permanents que pour les vacataires : <https://ensap.gouv.fr/>. Il convient de créer votre compte (vous munir de votre RIB et de votre N° de sécurité sociale), ce qui vous permettra de consulter vos bulletins de paie, les montants imposables correspondants aux paiements de prestations perçues l'année précédente, éditer votre attestation fiscale.

- Carte multi-services : lors de la signature de votre contrat (titulaire et contractuel), une carte multi-services vous sera délivrée, celle-ci vous permet l'accès au site IUT et à ses services. Pour l'activation de votre compte IZLY, toutes informations pratiques sur : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ressources/infos-pratiques/carte-multiservices.html?search-keywords=izly>
- Pour les personnels BIATSS:



- Vous trouverez sur MyUJM au niveau de l'intranet DRH les règles concernant horaires et congés annuels.
- Les horaires (après validation des paramètres par votre supérieur hiérarchique) sont à saisir sur l'espace « Mes congés » (G2T) par le lien : <https://g2t.univ-st-etienne.fr/g2t/>.
- L'entretien d'évaluation annuel effectué par votre responsable hiérarchique se retrouve également sur l'espace « Mes entretiens ».



Accès aux ressources numériques – L'environnement numérique de travail (ENT) Service Informatique MultiMédia et AudioVisuel (SIMMAV)

Retrouvez toutes les informations sur le guide disponible sur l'intranet des personnels : <https://www.iut.univ-st-etienne.fr/intranet>.

Activation de votre compte

Vous recevez un mail sur l'adresse de messagerie personnelle indiquée lors de la signature de votre contrat, vous indiquant que votre compte est disponible (en général 2 à 3 jours après la signature de votre contrat).





- Rendez-vous sur l'Intranet : [<https://intranet.univ-st-etienne.fr/>](https://intranet.univ-st-etienne.fr/) ou cliquez sur MyUJM
- Cliquez sur « Activer son compte »
- Sélectionnez « Personnel » puis rentrez le code de sécurité qui s'affiche
- Renseignez vos : nom, prénom, date de naissance, votre adresse mail personnelle (donnée lors de la création de votre dossier)
- Validez

En cas de difficulté pour activer votre compte, vous pouvez vous présenter au secrétariat du SIMMAV (Bâtiment B, Bureau B_425, tel : 04 77 46 37 10).

Si vous n'avez pas donné d'adresse personnelle ou que celle-ci est erronée, vous devez la régulariser en vous présentant au service RH (Bâtiment A, tél. : 04 77 46 33 09).



Il peut arriver que le mail qui vous sera envoyé soit classé comme spam par les services de messagerie, vérifiez donc si vous n'avez pas reçu le mail dans un dossier nommé « spam », « junk » ou « indésirable » dans votre messagerie.



La messagerie UJM

L'adresse mail se présente généralement (sauf doublons et nom ou prénom composés) sous la forme prenom.nom@univ-st-etienne.fr

L'ENT intègre un module permettant de consulter sa messagerie :



- MyUJM
- rubrique « communiquer »/« messagerie & agenda partagé ».
- La documentation pour l'utilisation de la messagerie se trouve en ligne au lien suivant : [<https://docnumpers.univ-st-etienne.fr/fr/communiquer/messagerie-collaborative.html>](https://docnumpers.univ-st-etienne.fr/fr/communiquer/messagerie-collaborative.html)

Signature des mails :

- MyUJM,
 - Rubrique « Espace Communication », puis « signature mail ».
<https://sesame.univ-st-etienne.fr/app.php/secured/route/signature_index>
 - Créer votre signature
- Attention. pour les réseaux sociaux, copier/coller les adresses IUT à la place de celles UJM :
- Facebook Pro : <<http://www.facebook.com/IUT.Saint.Etienne>>
 - Twitter Pro : <<https://twitter.com/IUTsaintetienne>>
 - Youtube : <<https://www.youtube.com/channel/UCZOTxSa1So0xM5Ag9owBsYg>>
 - LinkedIn : <<https://www.linkedin.com/in/iutsaintetienne>>
 - Instagram : <https://www.instagram.com/iut_saintetienne>
- Cliquer sur «Générer la signature»
 - Suivre la procédure indiquée dans l'onglet «Tutoriel pour insérer une signature» tant sur Mozilla Thunderbird que sur Sogo



L'ENT : <<https://intranet.univ-st-etienne.fr/>> 

Vous retrouverez sur l'espace numérique de travail « MyUJM » les ressources informatiques vous permettant l'accès à l'agenda des cours, votre dossier personnel, l'accès aux ressources numériques du service de documentation, les cours en ligne et bien d'autres services.

Pour y accéder et pour vous connecter sur les PC dans les salles pédagogiques ou les libres-services, vous devez **activer votre compte au préalable** pour obtenir votre identifiant et choisir votre mot de passe. (Cf. ci-dessus)



Claroline

Claroline est un outil intuitif permettant de mettre à disposition des étudiants des cours en ligne.



Les vacataires ne disposant pas de passeport et souhaitant utiliser cette ressource ont la possibilité de demander un accès auprès de leur responsable pédagogique.

- MyUJM
- Rubrique « Outils pédagogiques », puis « Claroline connect ».
- Vous trouverez une aide très complète en ligne :
- <<https://docnumpers.univ-st-etienne.fr/fr/pedagogie/platformes-de-cours-en-ligne-1-1-1.html>>





IV. Infos pratiques

Trouver les informations sur la vie de l'IUT

En plus de l'« info direction », mail d'informations envoyé tous les vendredis, vous retrouverez les informations essentielles de l'IUT en ligne :



soit sur l'intranet des personnels IUT : <http://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-de-l-iut-de-saint-etienne.html> (ou accès sur le site de l'IUT en choisissant la bonne rubrique « Vous êtes un personnel de l'IUT ») ;

soit sur le serveur : [ius-sat /Pub/Doc_Direction](http://ius-sat/Pub/Doc_Direction).

Vous pourrez entre autres y retrouver les informations sur les statuts, le règlement intérieur, le règlement et le calendrier des études, l'agenda des instances, mais aussi les procédures de sécurité, l'organigramme de l'IUT, l'annuaire des personnels...

Le site MyUJM vous informe également : voir intranet des directions <https://intranet.univ-st-etienne.fr/fr/les-intranets-des-directions-et-services.html>. Vous y retrouverez les règles de gestion liées à l'établissement.



Les services de la reprographie

L'IUT reproduit les documents pédagogiques à l'adresse des étudiants, en noir et blanc (l'utilisation de la couleur doit être justifiée et obtenir l'autorisation de la direction avant envoi au centre de reprographie du site Tréfilerie).

La demande s'effectue en ligne, par téléchargement du fichier en format pdf, une semaine au moins avant la date de réception souhaitée (les copieurs de service peuvent servir à scanner les documents papier avant soumission).

Les documents seront à retirer au service reprographie (bâtiment A – Administration). pendant les heures d'ouverture de l'accueil (7h15/17h30 – 17h00 le vendredi hors vacances scolaires).



→ MyUJM,
→ rubrique « Collaborer » → « soumission reprographie ».



Les ressources documentaires

La bibliothèque de l'IUT offre de la documentation, l'accès aux ressources numériques et des services pédagogiques pour l'ensemble des publics de l'IUT de Saint-Étienne. Le fonds documentaire de l'IUT est composé principalement de livres et revues spécifiques aux enseignements de l'IUT mais également de quelques romans et titres de presse généralistes.

L'inscription se fait à la bibliothèque sur présentation de votre carte multi-services. A défaut, il vous sera remis une carte BRISE-ES (personnels vacataires).

La plateforme BRISE-ES est accessible à l'adresse <https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr> et vous donne accès au catalogue de toutes les bibliothèques du réseau : l'École des Mines, l'ENISE, l'ENSASE, l'EN3S. Votre compte lecteur BRISE-ES vous permet de renouveler vos prêts, suggérer des achats, faire des réservations.

Vous pouvez suivre les actualités de la bibliothèque sur www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/presentation/l-iut-de-saint-etienne/bibliotheque.html et contacter le service par mail à bibiut@univ-st-etienne.fr.

Les plus de la bibliothèque



Des compétences informationnelles autour de la recherche documentaire : les collègues reçoivent, au-delà d'une simple visite de présentation, étudiants et personnels pour une **formation à la recherche documentaire** : savoir identifier un besoin d'information, en définir la nature et l'étendue ; accéder aux informations nécessaires ; évaluer de façon critique l'information ; produire et communiquer à partir de ces résultats (bibliographie)...

Des interventions en collaboration avec les enseignants pour mettre en pratique ces compétences informationnelles dans les apprentissages.

Des espaces de travail dédiés et accueillants :

- Pour un travail en autonomie ou des activités pédagogiques :
 - o **L'Atelier**, espace de travail modulable de 30 places, équipé de tableaux blancs, TBI et écrans mobiles ;
 - o **Les lab's**, 4 salles de travail de 6 à 10 personnes, équipées de tableaux blancs et écrans ;
- Pour du travail individuel, la **Salle de travail silencieuse** de 42 places ;
- Sans oublier l'**Espace salon**, avec accès à la presse et à des romans, bandes dessinées...





Vous souhaitez vous former ?

La Direction des Ressources Humaines envoie régulièrement des offres de formation, que vous pouvez retrouver par ailleurs sur sa page intranet. Si vous souhaitez vous former par ce biais ou si vous avez une autre demande, notre procédure qualité « formation du personnel » indique que le formulaire doit être adressé à la direction de l'IUT <iut-ste@univ-st-etienne.fr> qui se chargera après validation de l'envoyer au service formation de l'université.



Les départements

Le chef de département est nommé par le directeur pour une durée de 3 ans renouvelable après avis favorable du conseil de département et du conseil d'IUT et exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur de l'IUT, dans le cadre défini par les textes en vigueur et les orientations fixées par les instances dirigeantes. (Cf. article 16-1 des statuts).

Les Directeurs des études (DUT) et les Responsables d'Actions de Formation (alternance) sont nommés par le chef de département. (Cf. article 11 du règlement intérieur).

La secrétaire du département est en charge de la gestion administrative des dossiers.

Les personnels techniques, en charge de la maintenance du matériel, de la réalisation de prototype, analyse..., peuvent aider à la préparation et le cas échéant participer aux TD et TP..

Ainsi, pour exemple :

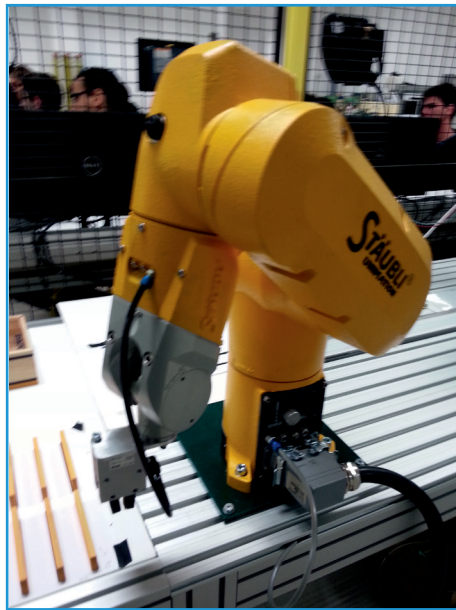
GBGE réalise :

- Des analyses de fumées issues de traitement thermique des peintures par chromatographie couplée spectromètre de masse
- Des études de la dégradation d'eau oxygénée par charbon actif
- Le dosage des impuretés dans l'ATBS par électrophorèse capillaire
- Toutes analyses chimiques liées à l'environnement eau et sol



GEII réalise :

- Du montage CMS
- De la gravure de circuits imprimés
- De la découpe Laser
- Des études de la qualité d'énergie



GMP réalise :

- Des travaux de numérisation 3D sans contact (Scanner 3D de Créaform)
- De la découpe jet d'eau
- De l'usinage sur machines outils à commande numérique (FAO- machine 5 axes)
- De la mise en forme de métaux en feuille
- Des travaux de soudure (TIG, MIG,...)

MP réalise :

- Des mesures acoustiques et de vibration
- Des analyses de défaut sur bougie de voiture par microscopie électronique à balayage
- La caractérisation de peintures par spectromètre infrarouge

....



Les missions sont ainsi définies :

Chef de département :

- Il anime et coordonne les activités pédagogiques, administratives et techniques :
 - – Mise en œuvre de la pédagogie et de la répartition des enseignements
 - – Animation des relations professionnelles et coordination des actions de Formation Continue
 - – Nomination des Responsables d'Actions de Formation, Directeur des études, Correspondant Relations Internationales
 - – Responsabilité des moyens attribués au département
 - – Présidence des commissions préparatrices des jurys...

Secrétaire(s)

- Accueil et information
- Organisation des épreuves de sélection et d'admission, les enseignements et les examens
- Suivi des services d'enseignement.
- ...

Responsable d'Actions de Formation LP

- Assure la promotion de la formation auprès des candidats et entreprises
- Organise le recrutement, les commissions de sélection des candidats, valide les missions confiées par les entreprises aux alternants
- Participe au recrutement et au suivi des intervenants
- Organise le suivi pédagogique des alternants et des cours
- Participe à la conception de la formation et rédige les dossiers nécessaires
- ...

Directeur des études DUT

- Établit les emplois du temps, organise la répartition des groupes, le contrôle continu, et les commissions préparatrices des jurys, supervise le suivi des absences
- Assure une disponibilité auprès des étudiants
- Participe à la réflexion stratégique du département...

Equipe pédagogique

- Enseignants
- Chargés d'enseignement
- Techniciens
 - – Maintenance du matériel
 - – Réalisation de pièces, analyses...
 - – Aide à la préparation de TP, TD...

Un problème technique ?

Qu'il soit informatique ou lié au patrimoine, le dépôt des tickets doit se faire sur :



- My UJM
- rubrique « Assistance »
- « Centre d'aide ».



Les déplacements professionnels

Pour vos déplacements, les ordres de mission doivent être effectués sur le logiciel MUSE.



- My UJM
- Rubrique « Services administratifs »; « mes missions »
- Une note sur les frais de déplacement est en ligne à l'adresse :
<<https://intranet.univ-st-etienne.fr/fr/direction-des-services-financiers/procedures-financieres.html>>.

Attention à votre retour de mission, ne pas oublier de remplir l'état de frais et de le valider. En cas de remboursement de frais et si justificatifs à fournir, l'imprimer et le retourner dans les plus brefs délais avec ceux-ci au pôle financier de l'IUT.





Communication, Événementiels...

Dans le cadre de vos missions, vous pouvez être amené à représenter l'IUT, quelques précisions :

Les plus de l'équipe COM

L'équipe COM (iutcom@univ-st-etienne.fr) vous accompagne et vous conseille dans vos projets :

- Des compétences : Infographisme, vidéo, numérique...
- Des outils : RapidMooc, drone, caméra, appareil photo, logiciels professionnels...

Dans vos communications vers l'extérieur, que ce soit des participations à des salons, des visites dans des lycées mais aussi l'envoi de flyers ou autres « print », une seule adresse : [<iutcom@univ-st-etienne.fr>](mailto:iutcom@univ-st-etienne.fr), pour vous accompagner.

Dans vos communications par le biais des réseaux sociaux : Toute diffusion de vidéo engageant l'image de l'IUT est soumise à validation de l'équipe COM.

 Rappel : **Le DROIT À L'IMAGE**, droit pour toute personne de maîtriser l'utilisation de son image, doit être respecté. Cf. site intranet : [<http://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-de-l-iut-de-saint-etienne.html>](http://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-de-l-iut-de-saint-etienne.html), rubrique « Communication », document « Contrat de cession de droits à l'image ».

Evènementiels

Vous souhaitez organiser une manifestation (exemple : anniversaire d'un département, d'une licence, ...), sur le site ou en dehors du site de l'IUT, merci de contacter [<iut-ste@univ-st-etienne.fr>](mailto:iut-ste@univ-st-etienne.fr) ou en direct la direction de l'IUT pour en discuter. En effet, il faut envisager selon le cas : la sécurité (délai de 4 mois si le type de manifestation implique une validation de la commission de sécurité), la communication, les invitations notamment des officiels, etc.

Une procédure est en ligne sur le serveur : [*<lus-sat/Pub/Doc_Direction / SECURITE-VIGIPIRATE/Proced manif except IUT.docx>*](#)

PTUT

Dans le cadre des projets tutorés, vous pouvez être amené à encadrer des PTUT organisant des activités au sein de l'IUT, la direction doit absolument être informée par mail à [<iut-ste@univ-st-etienne.fr>](mailto:iut-ste@univ-st-etienne.fr) par les étudiants avec votre accord :

- dans les 7 jours avant la manifestation pour des récoltes de fond, sur la base du formulaire que vous trouverez sur l'intranet des étudiants [<http://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-des-etudiants-de-l-iut-de-saint-etienne.html>](http://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-des-etudiants-de-l-iut-de-saint-etienne.html) ;
- Au minimum 1 mois avant la date prévue pour des manifestations type remise de prix...

Par ailleurs, s'il s'agit d'évènementiel, se reporter à l'item précédent.



V. Santé et sécurité à l'IUT

L'espace santé

L'infirmière de l'IUT de Saint-Étienne (04 77 46 34 81) reçoit les étudiants et les personnels, et travaille en collaboration avec l'équipe médicale de la MPU (Médecine Préventive Universitaire de l'Université Jean Monnet <<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/mpu.html>>). Elle est soumise au respect du secret professionnel et a été nommée référente handicap pour l'IUT.

Il est rappelé que deux défibrillateurs sont installés, l'un dans le hall des amphithéâtres (Bât B), le second dans le hall d'entrée du département GBGE (Bât G).



L'action sociale

L'Assistante sociale des personnels et la MGEN font des permanences de manière régulière à l'IUT (vous serez informé des dates dans l'info direction).

Parallèlement, les personnels de l'IUT ont créé une association d'aide aux étudiants et aux personnels : le F.A.S., financée par les dons. Son action est notamment de venir en aide aux étudiants en difficulté financière. Les correspondants sont :

GACO :	Sylvie Morazzani	MP :	Edmée Bacher
GBGE :	Solange Benabdeslam	TC :	Nelly Dos Santos
GEA :	Béatrice Brosse	Administration :	Océane Vercasson
GEII :	Stéphanie Raberin	Infirmierie :	Christel Pfister
GMP :	Charlotte Ribeyron		

La sécurité



En cas de détection d'un problème lié à l'hygiène et la sécurité

Un signalement de tous incidents doit être fait sur le registre hygiène et sécurité à l'accueil du bâtiment administration ou par mail à iutse-prevention@univ-st-etienne.fr en utilisant le formulaire que vous trouverez sur l'intranet des personnels – rubrique sécurité <<https://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-de-l-iut-de-saint-etienne.html>> ou sur le serveur <[ius-sat/Pub/GHS](#)>

Vos contacts sont :

- **Assistants de prévention** : Laurent Fanti, David Jacquin et Alain Paut. Les assistants de prévention sont les référents en matière de prévention à l'IUT.
- **Responsable administrative** : Mireille Forissier





ADMINISTRATION	EPALE Pascale	04 77 46 33 27
	BOUTHE Valérie	04 77 46 33 13
	BUFFERNE Régine	04 77 46 33 07
SERVICE TECHNIQUE	FANTI Laurent	04 77 46 34 91
	LEVEQUE Christian	04 77 46 34 92
SIMMAV	CABANNE Yoann	04 77 46 33 17
DÉPARTEMENT GACO	LAURENT Martine	04 77 46 33 86
DÉPARTEMENT GBGE	REMY Delphine	04 77 46 33 53
	VILLERMET Laurent	04 77 46 33 55
DÉPARTEMENT GEII	RABERIN Stéphanie	04 77 46 34 01
DÉPARTEMENT MP	LOIR Anne-Sophie	04 77 46 34 43
	JACQUIN David	04 77 46 34 47
	DUFAUT Sophie	04 77 46 34 46
	VOCANSON Francis	04 77 46 34 55

Procédure en cas d'accident :

Gardez votre sang-froid

- 1) Éliminez le danger s'il persiste (sans prendre de risque)
- 2) Prévenez immédiatement l'infirmière ou un secouriste de l'IUT de Saint-Étienne (voir liste page suivante)
- 3) avec l'infirmière ou le secouriste : appelez le 15 (Samu) ou le 18 (POMPIERS)
 - a) Indiquez précisément le lieu de l'accident
 - b) Allez ou envoyez quelqu'un accueillir les secours
 - c) Prévenez l'accueil (9 ou 04 77 46 33 00)

Procédure en cas de déclenchement de l'alarme incendie

Il est impératif de réagir et d'adopter les bons réflexes dès déclenchement d'une alarme. L'évacuation d'un bâtiment peut se révéler très complexe en raison du comportement humain (panique), de la configuration des locaux (en étage...), du type de personnes à évacuer (personnes en situation de handicap) et du moment de la nécessité d'évacuer (en semaine/le samedi/en journée/le soir).

Vous devez être capable :

- De repérer les moyens de secours dans l'établissement (extincteurs)
- D'identifier le signal sonore correspondant au retentissement de l'alarme incendie
- De repérer le fléchage d'évacuation et d'utiliser les sorties de secours les plus proches
- De déclencher une alarme incendie à l'aide des déclencheurs manuels en cas de découverte d'un incendie

Des personnels, chargés d'évacuation « brassards verts », sont chargés de vous guider vers le point de rassemblement.



Les enseignants et vacataires responsables de l'évacuation des étudiants présents à leurs cours, doivent encadrer et guider leurs étudiants en respectant les consignes applicables.

L'IUT procède régulièrement à des exercices d'évacuation. **Dès le déclenchement de l'alarme vous avez le devoir de procéder à l'évacuation des locaux.**

Plan Vigipirate

Toute personne doit être acteur à part entière de sa propre sécurité et contribue par son comportement responsable, à la vigilance, à la prévention et à la protection de la collectivité contre les menaces terroristes. Chacun doit donc être sensibilisé aux risques auxquels il peut être confronté dans son environnement quotidien, afin de comprendre la justification des mesures de sécurité qui peuvent lui être imposées et y adhérer.

En cas de menace la conduite à tenir est de :

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible

Localiser le danger pour vous en éloigner

Ne paniquer, aider les autres concernés à s'échapper

Ne vous arrêter pas

Éviter les personnes suspectes de violence et fuir vers les sorties de secours

2/ SE CACHER

1 Informez-vous et évacuez-vous

2 Éloignez la lumière et cachez le son des objets

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 SINON, alertez-vous : examinez un objet/suivez un objet (pour attirer...)

5 Dans tous les cas, coupez le son et le réseau de votre téléphone

3/ ALERTER

ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Évitez tout appel en itinérance, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusqué

Montrez vos mains vides et immobiles

VIGILANCE

- Dès lors d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Police, @Secours et @gouvernementfr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gouv.fr

- FUIR,
- SE CONFINER (si la menace est proche et ne permet pas la fuite),
- ALERTER (une fois en sécurité).



Rubrique sécurité

Retrouvez les informations ainsi que le recueil des procédures d'urgence mis en place à l'IUT :



Sur l'intranet des personnels IUT : <http://www.iut.univ-st-etienne.fr/fr/intranet-de-l-iut-de-saint-etienne.html> rubrique SECURITE

soit sur le serveur : [<ius-sat/Pub/Doc_Direction/SECURITE - VIGIPIRATE>](#)

La mallette d'urgence

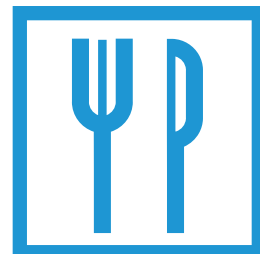
Vous trouverez un classeur papier au secrétariat de chaque département, au SIMMAV, à la bibliothèque et à l'accueil de l'IUT.

VI. La restauration

Pour se restaurer, le CROUS vous propose :

- Une cafétéria sur le site de l'IUT : Ouverture hors vacances scolaires du lundi au vendredi de 7 h 30 à 14 h 30 (déjeuner de 11 h 30 à 14 h 00).
- Un Restaurant Universitaire situé sur le site de la Faculté des sciences – 25 rue Paul Michelon – Tél. 04 77 25 14 62 : Ouverture du lundi au vendredi de 11 h 30 à 13 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 30, le samedi de 12 h 00 à 13 h 00.

Le paiement se fait par carte IZLY (carte multi-service).



VII. Annexe - IUT de Saint-Étienne - Vos correspondants

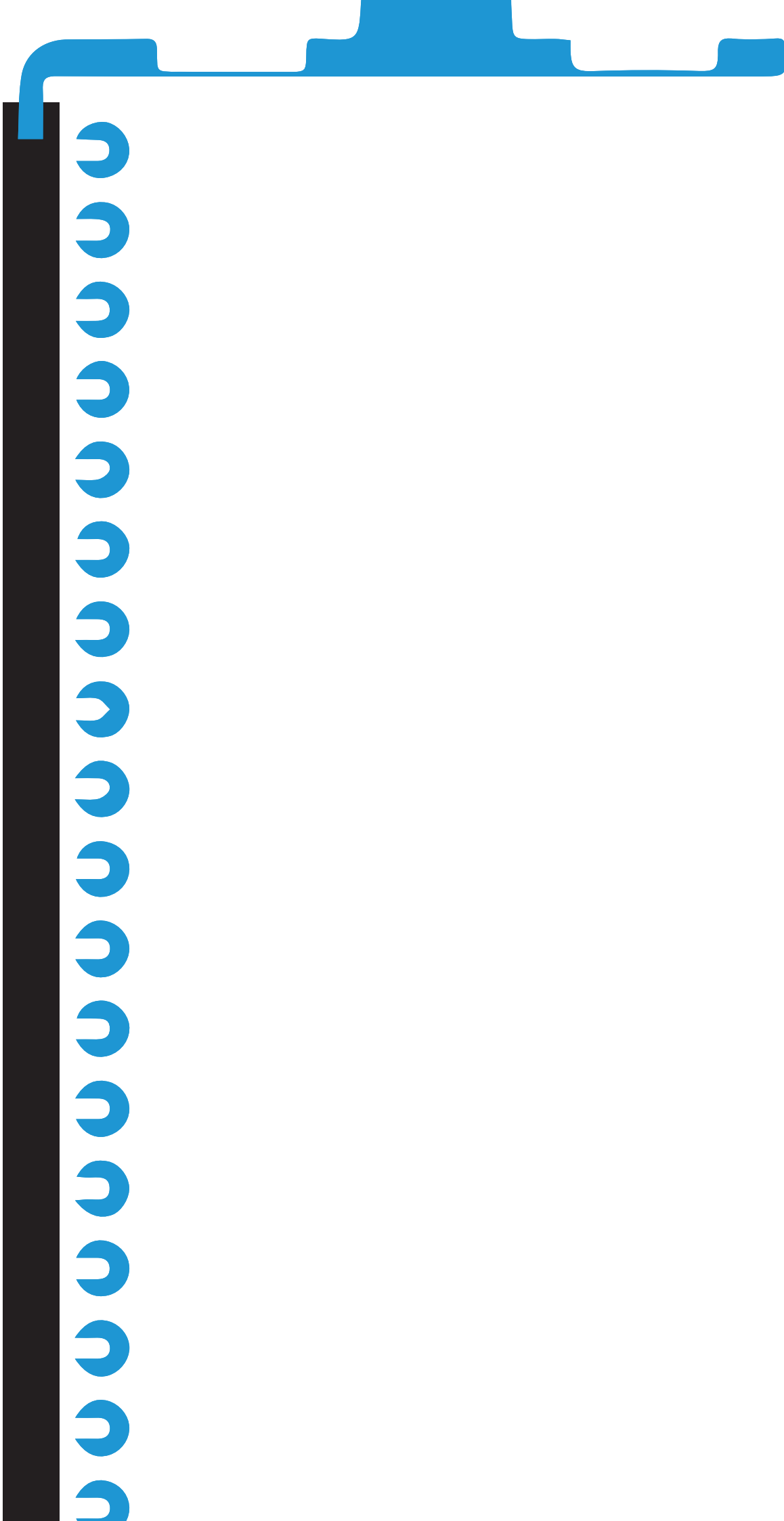
IUT de Saint Etienne - 28 avenue Léon Jouhaux - CS 92320 - 42023 Saint Etienne CEDEX 2													
Tél. : 04.77.46.33.00				Mail : iut-ste@univ-st-etienne.fr				www.iut.univ-st-etienne.fr					
Direction		Chargés de Mission											
Directrice	M. Chaudey	3302	Numérique	C. Rivat	3713	FCA	F. Vocanson	3326	Standard				
Adjoint à la Directrice	L. Marconnet	3304	Communication	T. Brunel	3328	Qualité	C. Martin	3715	S. Julian				
Responsable Administrative	M. Forissier	3303	Vie Etudiante	A. Désert	3467	BUT-Finances-Patrim.	L. Marconnet	3304	9				
Resp. Finances et patrimoine	R. Bufferne	3307	RI-Langues	J. Strignano	3317	Référente Langues	M. Fabréges	3418	9				
Assistante de Direction	O. Vercasson	3301							iutse-accueil@univ-st-etienne.fr				
7 DÉPARTEMENTS													
Gestion Administrative et Commerciale des Org.	Gestion des Entreprises et des Administrations	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Génie Biologique	Génie Mécanique et Productique	Mesures Physiques			Techniques de Commercialisation					
	L. Marconnet	3362	N. Gessen	3402	S. Bringer	3342	V. Vérlhac	3423	M. Clerc	3442	P. Galonnet	3462	
M. Laurent	3381	3361	S. Rabin	3401	S. Benabdeslam	3341	C. Ribeyron	3421	E. Bacher	3441	N. Dos Santos	3461	
	F. Yatoui	3396	F. Yatoui	3411	B. Giunta	3345	G. Montagne	3439	B. Giunta	3451	A. Mignano	3468	
Année spéciale			S. Aidel	3412	A. Dagallier	3353	V. Courcelle	3435	D. Jacquin	3447			
M. Laurent	3382	D. Batot	3408	A. Moine	3353	A. Paut	3493	S. Dufaut	3446				
Alt.		Citise		A. Plot	3357	M. Usai	3436	A. Plot	3357				
S. Eygnoux	3387	F. Bernard	3404	D. Rémy	3353			L. Bonnefoy (Alt.)	3460				
M. Kergoat	3394												
iutgaco@univ-st-etienne.fr		iutgeii@univ-st-etienne.fr		iutgbe@univ-st-etienne.fr		iutgmp@univ-st-etienne.fr		iutmph@univ-st-etienne.fr		iutttc@univ-st-etienne.fr			
17 LICENCES PRO													
GRH	F. Vandael	3386	H. Berger	3414	S. Liébart	3343	GEE	M. Rocca	3438	N. Perrin	3449	ABF	
	F. Yatoui	3396	F. Gérossier	3417	E. Bruyère	3411	B. Benabdeslam	3341	G. Montagne	3439	B. Giunta	3451	
ATIL	Gestion des Ressources Humaines appliquées aux PME	Assistant Contrôleur de Gestion	Automatisme, Réseau et Informatique Industrielle	B. Giunta	3354	Gestion et Exploitation des eaux						Assurance Banque Finance	
	D. Pichon	3368	J. Pigat	3364				J.-P. Vassal	3428	C. Hubert	3455	DCI PME/PMI	
C. Giroud	3366	C. Giroud	C. Giroud	3366				G. Montagne	3439	A.S. Loir	3443	L. Arroues	
										B. Giunta	3451	N. Dos Santos	
												Développement Commercial par l'International de la PME PMI	
												DISTRILIA	
												C. Vallat	3464
												J-F Ferraris	3476
												N. Dos Santos	3461
												DISTRIBUTION des produits Liquides et Alimentaires	
Services Communs													
SIMMAV	C. Rivat	3713	V. Carton Riffard	3324	S. Masson	3499	R. Bufferne	3307	R. Bufferne	3307	Patrimoine / Entretien		
	C. Martin	3715	Accueil	3321	P. Epale	3327	A. Bachard	3705	F. Casagrande	3487			
	L. Bouret	3712	S. Bagnaro	3322	C. Léon	3314	L. Cardin	3703	JF. Dugas du Villard	3486			
	Y. Cabanne	3717	V. Bouthie	3313	V. Petit	3325	C. Pfister	3481	L. Mathieu	3704	06 46 11 01 22		
	M. Guion	3719	N. Coquille	3333	M. Rouanet	3323			J. Ponsinnet	3706	L. Fanti	3491	
P. Ollier	3718	G. Montagne	3332								C. Lévêque	3492	
A. Pytel	3710	M. Ray	3333								L. Vial	3485	
G. Reynaud	3716											06 08 76 56 43	
E. Thévenin	3720											R. Zéni	3483
iutsi@univ-st-etienne.fr		bibliut@univ-st-etienne.fr		iuttri@univ-st-etienne.fr		iutcom@univ-st-etienne.fr		iut-see-pers@univ-st-etienne.fr					
NMAJ 07/07/2021		Astreinte gardiens : 06.81.34.69.20 ou 04.77.46.33.40 (Urgences uniquement)											

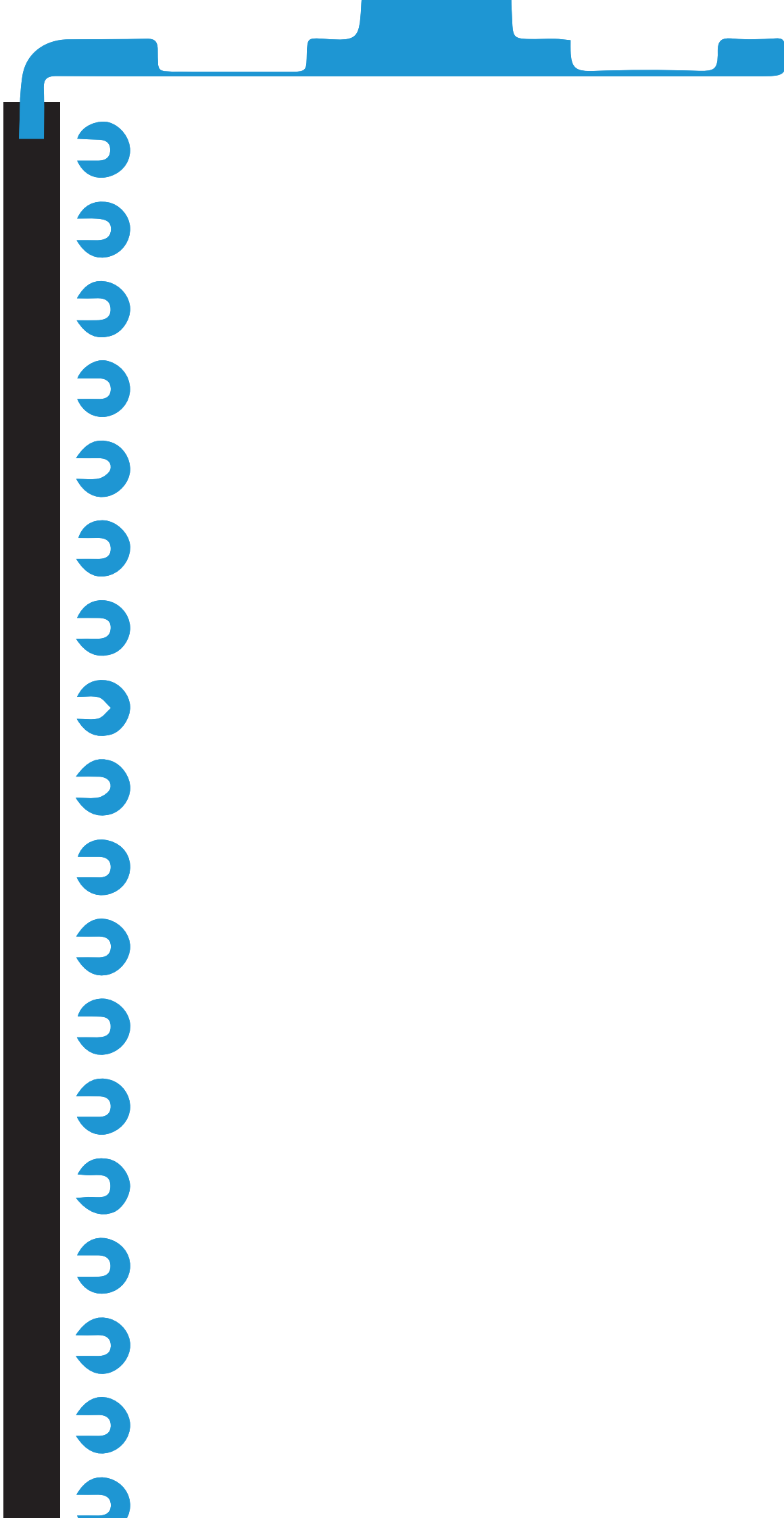
VIII. Annexe – Offres de formations IUT de Saint-Étienne au 1^{er} septembre 2021

- DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)
- DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO) – année spéciale
- DUT Génie Biologique (GB) Option Génie de l'Environnement
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
 - o Option GRH : Gestion des Ressources Humaines
 - o Option GMO : Gestion et Management des Organisations
 - o Option GCF : Gestion Comptable et Financière
- DUT Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)
- DUT Génie Mécanique et Productique (GMP)
- DUT Mesures Physiques (MP)
- DUT Techniques de Commercialisation (TC)
- B.U.T. Gestion Administrative et Commerciale des Organisations
 - o Parcours Management responsable de projet et des organisations
 - o Parcours Management des fonctions supports
 - o Parcours Management commercial et marketing omnicanal
- B.U.T. Gestion des Entreprises et des Administrations
 - o Parcours Gestion comptable, fiscale et financière
 - o Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines
 - o Parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
 - o Parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance
- B.U.T. Techniques de Commercialisation
 - o Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
 - o Parcours Business développement et management de la relation client
 - o Parcours Business international : achat et vente
 - o Parcours Marketing et management du point de vente
- B.U.T. Génie Biologique
 - o Parcours Sciences de l'environnement et écotechnologies
- B.U.T. Génie Électrique et Informatique Industrielle
 - o Parcours Electricité et maîtrise de l'énergie
 - o Parcours Automatismes et informatique industrielle
 - o Parcours Electronique et systèmes embarqués
- B.U.T. Génie Mécanique et Productique
 - o Parcours Management de process industriel
 - o Parcours Simulation numérique et réalité virtuelle
 - o Parcours Innovation pour l'industrie

- B.U.T. Mesures Physiques
 - o Parcours Techniques d'instrumentation
 - o Parcours Matériaux et contrôles physico-chimiques
 - o Parcours Mesures et analyses environnementales
- LP ABF : Licence Professionnelle Assurance, Banque, Finances : chargé de clientèle (TC)
- LP ACG : Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion – parcours Assistant Contrôleur de Gestion (GEA)
- LP ACOFI : Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière – parcours Adjoint COMptable et Financier de PME PMI (GEA)
- LP ATII : Licence Professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web – parcours animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet (GEA)
- LP AVTECH : Licence Professionnelle Acoustique et Vibrations (MP)
- LP CODEP-HR : Licence professionnelle Organisation et gestion des systèmes hôteliers et de restauration - parcours Co-développeur de projets dans l'hôtellerie et la restauration (GEA)
- LP CPI : Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : Conception de Produits Industriels (GMP)
- LP CTMI : Licence Professionnelle Métiers du BTP : bâtiment et construction – parcours Conducteur de travaux en maison Individuelle (GEA)
- LP DCI : Licence Professionnelle Métiers du commerce international – parcours Développement Commercial par l'International de la Pme Pmi (TC)
- LP DISTRILIA : Licence Professionnelle Commercialisation des produits alimentaires – parcours Distribution des produits Liquides et Alimentaires (TC)
- LP GEE : Licence Professionnelle Génie des procédés pour l'environnement – parcours Gestion et Exploitation des Eaux (GBGE)
- LP GHC : Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens - parcours Gestionnaire de l'habitat collectif (GEA)
- LP GPI : Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle – (GMP)
 - o parcours 1 : Gestion de la Production (P) ;
 - o parcours 2 : Gestion de la Maintenance (M)
- LP GRH : Licence Professionnelle Métiers de la GRH : assistant – parcours Gestion des Ressources Humaines appliquée aux PME (GACO)
- LP LR2I : Licence Professionnelle Systèmes Automatisés, Réseaux, Informatique industrielle (SARI) - (GEII)
 - o parcours 1 : Informatique Industrielle (LR2i II) ;
 - o parcours 2 : Automatique (LR2i AU) ;
 - o parcours 3 : Robotique (LR2i R)
- LP TC : Licence Professionnelle Technico-commercial (GMP/TC)
- LP TECHVIMAT : Licence Professionnelle Techniques du vide et matériaux (MP)
- DUETI (Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales)
- DU Assistant de clientèle









Impression juillet 2021

IUT de Saint-Etienne - <http://www.iut.univ-st-etienne.fr>
28, avenue Léon Jouhaux - CS 92320 - 42023 Saint-Etienne cedex 2
04 77 46 33 00 - iut-ste@univ-st-etienne.fr

Retrouvez l'IUT sur les réseaux sociaux

